

## Nouvelle campagne

Nouveaux partenaires

## Météorologie et

## phénologie

Hiver long, stade éclatement

## Tordeuses

Sortir capsules et diffuseurs

## Mange

## bourgeons

Peu de symptômes

## Pyrales

Jeunes larves

## Rais'Alsace

La saison débute

## Nouvelle campagne

Le réseau 2013 évolue puisque nous avons deux nouveaux partenaires qui viennent renforcer le groupe viticole, à savoir la Cave de Bestheim et la Coopérative d'approvisionnement du Piémont.

Un nouvel outil est également proposé pour la saisie des données. Le réseau va se mettre en place courant du mois de mai et porte principalement sur les vers de la grappe, le mildiou, l'oïdium et le botrytis. Bien évidemment les autres bio-agresseurs font l'objet de notations, ainsi que les événements climatiques.

## Météorologie et Phénologie

La période hivernale a été particulièrement longue engendrant le gonflement tardif des bourgeons. Le débourrement s'est amorcé lors de l'unique semaine chaude et printanière du mois d'avril (14 au 18).

L'hétérogénéité est, cette année encore de rigueur, puisque le froid et la pluie, de l'ordre de 33 à 47 mm ce week-end ralentissent considérablement la croissance.

Au 29 avril, les stades observables vont du gonflement des bourgeons jusqu'à 2-3 feuilles étalées. Le stade moyen se situe à l'éclatement des bourgeons.

Météo France annonce un temps encore frais et humide pour la première partie de semaine, puis les températures devraient doucement progresser et avoisiner les 20°C, sans pour autant écarter le risque d'averses.

## Tordeuses

Le stade phénologique observé coïncide avec un début théorique d'activité de vol d'eudémis et cochylis. Toutefois, le temps humide et frais est peu propice aux premières captures. Que ce soit pour du piégeage ou pour éviter tout accouplement des papillons, la mise en place des capsules ou des diffuseurs doit être

envisagée dès à présent. La remontée des températures va permettre aux papillons d'émerger. Pour information, les premières captures d'eulia sont effectives sur Rouffach.

## Les mange bourgeons

### Situation

Dès le gonflement des bourgeons, le risque d'attaque par les boarmies ou les noctuelles est fort, d'autant que la vigne croît lentement.

Rappelons que les boarmies évident les bourgeons en suivant les fils de palissages, tandis que les noctuelles s'alimentent en premier lieu des bourgeons du courson et des premiers yeux des baguettes. De meurs nocturnes, ces dernières vont remonter chaque nuit le long du tronc et engloutir tous les bourgeons et les jeunes pousses à leur portée.

Pour le moment, les noctuelles sont encore dans le sol et le temps froid ainsi que la pluie, semblent limiter leur activité.

Ces dégâts ne peuvent être confondus avec ceux occasionnés par du gibier qui mange surtout les pousses des extrémités des arçures.

#### **Analyse du risque**

Les dégâts observés à ce jour se situent à des niveaux inférieurs au seuil de 15 % de ceps attaqués. Sur les quelques parcelles sensibles, moins de 10 % des ceps présentent un cep attaqué. Les parcelles ayant déjà subi des préjudices les années passées doivent faire l'objet d'un suivi. En cas de symptômes, gratter le sol à la base du cep, pour essayer de confirmer la présence de noctuelles.

## **Pyrales**

#### **Situation**

Les jeunes chenilles mesurent moins de 0,5 cm et sont blotties dans les pousses les

développées à l'heure actuelle (première, deuxième feuille étalée). Leur présence est trahie par les déjections et de très légères morsures des feuilles.



*Très jeune chenille de pyrale et déjections*

#### **Analyse du risque**

Les niveaux de présence sont particulièrement faibles et ne présentent

aucune nuisibilité.

## **Rais'Alsace : 7 mai première matinée**

Les premières rencontres arrivent avec le mois de mai. Le programme complet est joint à ce bulletin.

**La grande nouveauté est la création de 2 nouveaux sites haut-rhinois.**

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.*